

**COMMUNE DE PIROU**  
**(Manche)**

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 22 MAI 2013 à 20H30**

**Date de Convocation** : 15 mai 2013 – **Date d’affichage** : 29 mai 2013.

Le mercredi vingt-deux mai deux mil treize à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Noël AUGRANDJEAN, Maire.

**Etaient Présents** : MM. Noël AUGRANDJEAN, M. Michel CHALLE, Mmes Agnès NAVET, Françoise de PIERREPONT, Denise BERTRAND MORSALINE, MM. Gabriel LALLEMAND et Alain GIARD, Mmes Noëlle LEFORESTIER, Laure LEDANOIS, Marie-Christine MASSU, Ghislaine LEFEUVRE et M. Wilfried RYCKEBOER.

**Absents** : Mme Nathalie LEBRETON, MM. Jean-François COSNEFROY et Olivier NORMAND.

**Secrétaire de séance** : Madame Ghislaine LEFEUVRE

**Nombre de Conseillers Afférents au Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 12 Votants : 12**

*Délibération n° 01/CM05/2013 - Subventions associations 2013*

Madame BERTRAND présente au conseil les propositions de la commission de finances du 14 mai dernier concernant l’attribution des subventions aux associations pour l’année 2013.

Association	Subvention accordée	Observations
Anciens combattants	200 €	
Parents d’élèves	1500 €	
Club des Aînés	500 €	
Culture et bibliothèque pour tous	1100 €	550 € pour la convention école 550 € pour la bibliothèque
Pirouésie	1750 €	mise à disposition de la salle polyvalente + aide du personnel communal + location de tente s’il y a lieu
Espérance sportive	1500 €	
Pirou animation pétanque	40 €	Aide pour l’assurance, en cas de reprise des activités le montant pourra être revu
Pirou m’intéresse	/	pas de demande d’aide financière mais contribution du service technique pour la pose d’un panneau neuf et de sable au moulin de Beauregard
Société de chasse	1400 €	Droit de chasse 2013 : 793.58 € reste 606.42 € en « subvention nette »
Culture sport et loisirs	9000 €	Gratuité de la salle polyvalente pour le réveillon du 31 décembre – Prise en

		charge par la commune de tous les frais relatifs au branchement « spécial presbytère » place Abbé Godefroy
SNSM	1500 €	Subvention versée après la saison estivale réduite du montant des consommations eau, électricité et téléphone
SNSM	630 € maxi en fonction des disponibilités	Subvention exceptionnelle pour organisation de la fête de la musique le 21 juin prochain. Location de tentes et tables et chaises
Téléthon	500 €	A verser en fin d'année (promesse de don)
Comité de soutien Téléthon	700 €	Augmentation tenant compte des frais pour l'organisation de la fête champêtre
Les tréteaux pirouais	/	Pas de demande cette année, association en cours de reprise
Gymnastique volontaire	500 €	Achat de matériel spécifique
L'art en soi	1000 €	Exposition annuelle, la commune offre « le prix de la ville ».
CATS	500 €	Association très active. Monsieur le Maire remercie Mme VIEVAL pour son implication.
Cinéma	5000 € DSP	Photocopies réalisées à la commune
Ball Trap	/	Aide technique (tonte)
CPIE	300 €	Organisation de 5 animations à Pirou
Croix Rouge	50 €	Mme NAVET est chargée de contacter l'association pour informations
Foot des Plages	200 €	2 tournois en juillet/août
VMEH	100 €	
Jeunesse sportive de l'Ay	400 €	
Les Amis de la MAPAD de Lessay	50 €	Gratuité de la salle polyvalente une fois par an.
Comice agricole	Pas de demande	1 coupe
Les Amis de la Foire aux Bulots	500 €	Décision conseil municipal du 27.02.2013
AUENP	Pas de demande	
Banque Alimentaire	/	Dossier en attente compte tenu de la gestion au niveau de la Communauté de communes.

Le conseil municipal à l'unanimité valide les propositions de la commission finances exposées ci-dessus.

### Délibération n°02/CM05/2013 - Autocollants Pirou

Madame BERTRAND propose au conseil de définir un tarif afin de mettre en vente les autocollants de la commune qui semblent prisés par les estivants.

Le devis proposé par l'entreprise LEPRETRE s'élève à 715.21 € TTC pour 2000 exemplaires ou 1004.64 € TTC pour 3000 exemplaires.

Madame BERTRAND propose de mettre en vente les autocollants au tarif de 0.50 € prix public et 0.40 € pour les revendeurs avec obligation de mise en vente au tarif de 0.50 €.

Le conseil à l'unanimité valide la proposition ci-dessus et autorise monsieur le Maire à signer le devis présenté et à régler la dépense afférente pour 2000 exemplaires.

### Délibération n° 03/CM05/2013 - Marché de travaux Mairie et APC – Délégation choix des entreprises à la Commission d'Appel d'Offres

La commission d'appel d'offres réunie le 25 avril dernier a procédé à l'ouverture des plis concernant le marché de travaux de la mairie.

Les dossiers sont en cours d'examen par le cabinet d'architecte APH qui suit le dossier. Afin de ne pas bloquer l'avancement du projet, monsieur le Maire propose d'autoriser la commission d'appel d'offres à choisir les entreprises.

Compte tenu de l'importance du dossier, madame LEFORESTIER souhaiterait que le choix des entreprises soit réalisé par le conseil.

Le conseil à la majorité, 10 voix pour et 2 voix contre (MM. AUGRANDJEAN et CHALLE) décide de ne pas déléguer le choix des entreprises à la commission d'appel d'offres. Cette question sera inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

### Délibération n° 04/ CM05/2013-Remplacement personnel service technique fleurissement/espaces verts

Monsieur CHALLE informe le conseil de l'absence d'un des agents du service technique. Afin de procéder au remplacement de celui-ci et de compléter l'équipe pour la période estivale, il a été fait appel à l'association Accueil Emploi qui permet de bénéficier de personnel de remplacement rapidement.

Une adhésion annuelle de 12 € est demandée par l'association puis la prestation est facturée 18.58 € de l'heure. Ce tarif comprend le net, les charges et les congés payés.

Le conseil à l'unanimité autorise :

- L'adhésion de la commune à l'association Accueil Emploi
- La signature des contrats présentés par l'association
- Le règlement des dépenses afférentes à ce dossier

### Délibération n°05/CM05/2013-Matériel ancienne école de voile – don à la commune de Bretteville s/Ay

Monsieur CHALLE rappelle au conseil que le matériel de l'ancienne école de voile est toujours stocké dans le bâtiment situé à côté de la Grange de Dîme. Après contacts avec la Communauté de Communes du Canton de Lessay, la Maison de Pays et l'école de char à voile de Bretteville sur Ay, il a été proposé de faire don de ce matériel à la commune de Bretteville sur Ay.

Le conseil municipal à l'unanimité valide cette proposition.

#### Délibération n°06/CM05/2013 - Jurys d'assises 2014

Monsieur le Maire donne lecture du courrier accompagnant l'arrêté de la préfecture portant répartition du nombre de jurés de la liste annuelle du jury des assises 2014. Trois personnes de plus de 23 ans doivent être tirées au sort parmi la liste électorale principale de Pirou.

Il est procédé au tirage au sort selon les modalités définies par le préfet.

Sont tirés au sort :

- Madame BARBELENET née BELLAMY Evelyne
- Monsieur MARIETTE Jean-François
- Monsieur DESAINT- DENIS Maxime

#### Délibération n°07/CM05/2013 -Camping – acquisition tables de pique-nique

Madame de PIERREPONT informe le conseil du besoin de renouvellement des tables de pique-nique mises à disposition avec les mobil-home communaux.

Elle présente de deux devis :

- COMAT ET VALCOT : 697 € HT / table (livraison et montage compris)
- M. BOUFFARE : 650 € HT/ table (livraison comprise, montage partiel)

Madame de PIERREPONT propose de retenir l'offre de M. BOUFFARE pour un montant total de 2 600 € HT.

Le conseil, à l'unanimité, valide la proposition ci-dessus.

#### Délibération n°08/CM05/2013- Camping – Tarifs glaces 2013

Madame de PIERREPONT propose au conseil de modifier les tarifs des glaces vendues au camping afin de tenir compte de l'augmentation de celles-ci à l'achat. Les tarifs proposés sont les suivants :

	Tarifs actuels	2013
Magnum, tous parfums	2.10 €	2.20 €
Cornetto, tous parfums	2.00 €	2.10 €
Soléro	2.00 €	2.00 €
Calippo, tous parfums	1.60 €	1.80 €
Calippo shot	2.00 €	2.00 €
Rocket, Dinofoot, Xpop	1.00 €	1.00 €
Pouce Pouce	1.50 €	1.60 €
Caramel et nuts	1.00 €	1.20 €
Dinoegg nouveauté		1.50 €
Twister	1.60 €	1.80 €

Le conseil à l'unanimité valide la proposition ci-dessus.

#### Délibération n°09/CM05/2013 - Camping – Modification acquisition véhicule

Madame de PIERREPONT informe le conseil des modifications intervenues dans l'acquisition du véhicule du service technique du camping votée lors du conseil précédent.

Une proposition à un tarif inférieur pour un modèle différent, ayant le même kilométrage lui a été faite par le garage DUTOT, après avis des agents du service technique, ce modèle semble plus adapté à leur besoin. Dans la mesure où le tarif proposé était inférieur à celui voté le 24 avril dernier par le conseil, et compte tenu du besoin urgent de renouvellement de

ce matériel, il a été décidé de procéder à l'acquisition d'un véhicule FORD TRANSIT CONNECT TDCI (60753 kms) pour un montant TTC de 6382.12 € attelage compris.

Le conseil à l'unanimité valide l'acquisition de ce nouveau véhicule et autorise monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et à régler la dépense correspondante.

#### Délibération n°10/CM05/2013 - Demande d'admission en non-valeur

Monsieur le Maire présente au conseil une demande d'admission en non-valeur émise par les services du trésor public concernant une taxe locale d'équipement pour un permis de construire correspondant à un bâtiment zone conchylicole déposé par monsieur Bruno GUERIN.

Ce permis n'ayant pas fait l'objet d'une ouverture de chantier et aucun bâtiment n'étant construit à ce jour, le conseil sur proposition de Monsieur le Maire accepte la demande d'admission en non-valeur sollicitée par le TP.

#### Délibération n°11/CM05/2013 -Vente/coupe d'herbe

Madame de PIERREPONT rappelle au conseil les démarches effectuées dans le cadre de la coupe d'herbe pour les terrains communaux.

Les offres devaient être déposées en mairie pour le 7 mai à 12h00 au plus tard, la consultation étant réservée aux exploitants/maraîchers en activité en 2013.

Seules deux offres ont été reçues, et après la clôture de la consultation, celles-ci sont déclarées irrecevables.

Une nouvelle consultation sera réalisée.

#### Délibération n°12/CM05/2013 -DIA

Monsieur le Maire présente au conseil 5 déclarations d'intention d'aliéner :

- Parcelle BO 103 - rue de Clamorgan
- Parcelle BP 80 – 39, rue Fernand Desplanques
- Parcelle BO 449 - 9, rue de Clamorgan
- Parcelle BO 779 – 5, rue de Mouettes

Sur proposition de monsieur le Maire, le conseil, à l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de préemption.

- Parcelle BO 367 – 2, rue Jean de la Fontaine

Madame Marie-Christine MASSU ne prend pas part au vote étant partie concernée par ce dossier.

Le conseil à l'unanimité décide de ne pas exercer son droit de préemption.

#### Délibération n°13/CM05/2013 - Onduleur camping

Madame de PIERREPONT informe le conseil de la nécessité d'acquérir un onduleur pour le système informatique mis à disposition du public au camping. Le devis présenté par la société Téléphonie Centrale s'élève à 249 € HT.

Le conseil, à l'unanimité autorise monsieur le Maire à signer le devis présenté et à régler la dépense afférente.

### Délibération n°14/CM05/2013 - Location Colonie de la Dune - CLSH été 2013

Monsieur le Maire propose au conseil de renouveler la location de la colonie de la dune afin d'y organiser le centre de loisirs pendant les mois de juillet et août 2013, dans les mêmes conditions techniques et financières qu'en 2012 soit 3 050 €.

Le conseil à l'unanimité autorise monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition et à régler la dépense afférente.

### Délibération n°15/CM05/2013 -Grange de dime – devis réfection toiture

Monsieur CHALLE informe le conseil de la nécessité de réaliser des travaux de couverture et charpente afin d'installer des WC dans le petit bâtiment à l'entrée de la grange de dime (la toiture actuelle étant complètement hors d'usage).

Il présente un devis de couverture de 2189.80 € HT établi par l'entreprise NAVARRE. Un devis concernant la charpente est en attente.

Le conseil à l'unanimité autorise monsieur le Maire à signer le devis présenté et à régler la dépense afférente.

### Délibération n°16/CM05/2013 - Dossier bâtiment SNSM – Devis AERIS

Monsieur CHALLE présente au conseil la proposition d'honoraires établie par le cabinet d'architecte conseil AERIS de Saint Lô pour la réalisation d'une étude préliminaire concernant la création d'un hangar pour le futur bateau de la station SNSM de Pirou. Cette étude comprend, le relevé des bâtiments existants, l'établissement de plans de l'existant, l'esquisse du projet ainsi qu'un chiffrage sommaire.

Monsieur CHALLE a sollicité cette proposition suite à sa visite à la station SNSM de Gouville (bateau et remorque identiques au futur matériel de la station de Pirou) en présence de messieurs LEGOUBEY et GOSSELIN.

Cette étude préliminaire permettra l'élaboration du dossier définitif qui engendrera le dépôt du permis de construire, les demandes de subventions éventuelles et la prévision au budget 2014 pour une réalisation des travaux 2<sup>nd</sup> semestre.

Le devis présenté s'élève à 2000 € HT.

Le conseil à l'unanimité autorise monsieur le Maire à signer le devis proposé et à régler la dépense afférente.

### Délibération n°17/CM05/2013 – Devis réparation chauffe-eau mobil home camping

Madame de PIERREPONT informe le conseil de la nécessité de procéder à la réparation d'un chauffe-eau en panne dans un mobil home communal. Le montant présenté par SAVELYS s'élève à 251.27 €.

Le conseil, à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à signer le devis présenté et à régler la dépense correspondante.

### Délibération n°18/CM05/2013 – Acquisition congélateur salle polyvalente

Madame de PIERREPONT informe le conseil que le congélateur de la salle polyvalente ne fonctionne plus. La salle étant louée ce week-end pour un mariage, il est nécessaire de procéder à son remplacement dans l'urgence.

Les magasins GITEM et BACHELEY ont été consultés pour un congélateur de minimum 300 litres, selon les devis proposés et la disponibilité du matériel, le conseil, à l'unanimité,

autorise madame de PIERREPONT à faire l'acquisition du matériel à hauteur de 600 € TTC maximum.

Délibération n°19/CM05/2013 – Devis réparation chauffe-eau football

Monsieur CHALLE informe le conseil que le chauffe-eau du foot nécessite également une réparation. Le devis de SVELYS s'élève à 176.40 € TTC. Le conseil à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à signer le devis présenté et à régler la dépense correspondante.

Le Secrétaire de séance,  
Ghislaine LEFEUVRE

Le Maire,  
Noël AUGRANDJEAN

Les Membres du Conseil Municipal présents,

Monsieur Michel CHALLE	
Madame Agnès NAVET	
Madame Françoise de PIERREPONT	
Madame Denise BERTRAND MORSALINE	
Monsieur Gabriel LALLEMAND	
Madame Noëlle LEFORESTIER	
Monsieur Alain GIARD	
Madame Laure LEDANOIS	
Madame Marie-Christine MASSU	
Monsieur Wilfried RYCKEBOER	